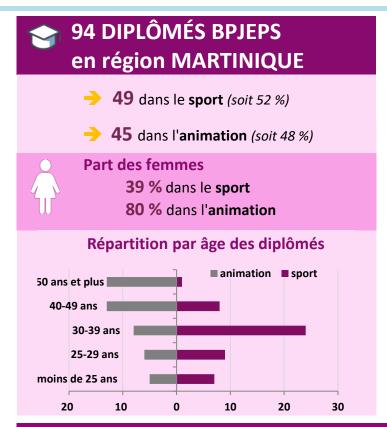


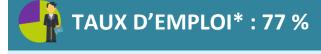


## L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS 2017-2018 DES **BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF » ET « ANIMATEUR SOCIOCULTUREL »**

## Fiche régionale : MARTINIQUE

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) conduit à des métiers en contact avec le public dans des interventions de face à face pédagogique ou d'encadrement d'activités. 69 % des diplômés en emploi se déclarent, dans l'enquête d'insertion au niveau régional, éducateurs ou entraîneurs sportifs, animateurs socioculturels ou directeurs d'accueils de mineurs (ACM), un an après la délivrance du diplôme.





- > 77 % dans le sport
- → 77 % dans l'animation
- **68 % d'emploi à temps plein** 
  - 70 % dans le sport
  - 65 % dans l'animation
- 56 % d'emploi à durée indéterminée
  - 51 % dans le sport
  - 62 % dans l'animation
- 🤁 11 % travaillent à leur compte
  - 19 % dans le sport
    - 3 % dans l'animation

## L'emploi occupé est en lien direct avec le BPJEPS pour 68 % des diplômés

→ 68 % dans le sport → 68 % dans l'animation



90 % des diplômés de la région en emploi travaillent en Martinique



**34** % des diplômés en emploi travaillent dans leur structure d'alternance

Des employeurs diversifiés



Source: Enquête IDJEPS 2019, INJEP-MEDES, Direction des Sports, DRAJES.

\* : Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés sortants (hors ceux de nouveau en formation). Les caractéristiques de l'emploi concernent l'activité principale (la plus rémunératrice) en cas de plusieurs emplois occupés simultanément. Champ: Diplômés BPJEPS entre mai 2017 et avril 2018 (hors équivalence).

